

PIÈCES REQUISES À L'APPUI DU FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION

Autorisation d'exercer en tant que médecin sous sa propre responsabilité: art 56 ss LS et art 46 LPMed

1. Formulaire ad-hoc original de demande d'autorisation de pratiquer
2. Curriculum vitae à jour
3. Extrait numérique ou papier récent (moins de 6 mois) du casier judiciaire suisse. Si le-a candidat-e ne séjourne pas encore ou depuis moins de 5 ans en Suisse : les extraits originaux récents (moins de 3 mois) délivrés dans une langue nationale suisse ou en anglais par les autorités compétentes des pays où il/elle a séjourné pendant les 5 dernières années
4. Pour les étrangers : original ou copie certifiée conforme des attestations récentes (moins de 3 mois) de bonne conduite / certificate of good standing (attestant la validité de l'autorisation et l'absence de mesure administrative et/ou disciplinaires ainsi que de procédures en cours visant une telle mesure) établies par les autorités compétentes des pays où vous avez pratiqué votre profession ou certificats de travail ou des derniers employeurs.
5. Certificat médical original récent (moins de 3 mois) attestant de l'aptitude à exercer la profession par un-e médecin autorisé-e à pratiquer en Suisse et qui y pratique
6. Attestation d'assurance de responsabilité civile professionnelle ou déclaration de l'établissement dans lequel le-a candidat-e travaille attestant qu'il/elle est couvert-e par son assurance responsabilité civile professionnelle (minimum Fr. 5'000'000.-)
7. Copie d'une pièce d'identité avec photo visible
8. Pour les non francophones : preuve de la maîtrise du français (minimum requis : B2 du cadre européen commun de référence pour les langues).